



vm
VILLENEUVE MAG

P18-21

LES DOSSIERS DE LA RÉDACTION

SE LOGER À VILLENEUVE

P.4-5

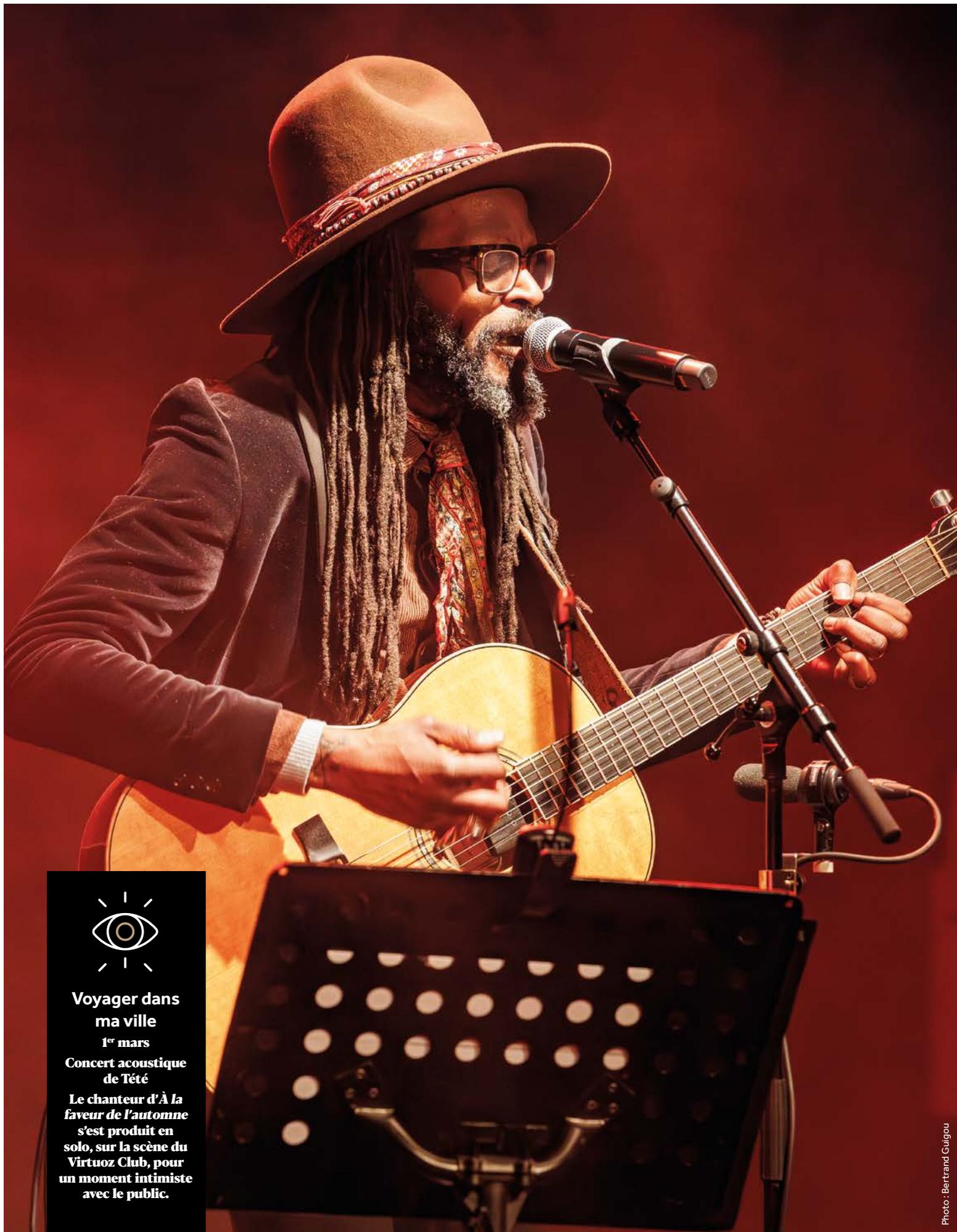
Le point sur les projets

Un nouveau lieu dédié
au skateboard

P10-11

Immersion

De la vapeur
à l'électrique



**Voyager dans
ma ville**

1^{er} mars

**Concert acoustique
de Tété**

**Le chanteur d'*À la
faveur de l'automne*
s'est produit en
solo, sur la scène du
Virtuoz Club, pour
un moment intimiste
avec le public.**

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Un lieu dédié à la pratique du skateboard

P.6-7 La grande actu

Egal Run

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

S'inscrire sur les listes électorales

P.10-11 Immersion

De la vapeur à l'électrique

P.12-13 Portrait

Martin Thai, une vie danse

P.14 Experts du quotidien

Des résidents qui s'impliquent au quotidien

P.17 Tribunes

P.18-21 Les dossiers de la rédaction

Se loger à Villeneuve

P.22-23 Instantanés

P.24-28 Actualités

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17.



VILLENEUVE92.COM



ÉDITO DU MAIRE

Alors que nous consacrons le dossier de ce magazine au logement, je souhaite redire ici que dans une conjoncture de grave crise du logement, et en soutien au « choc de l'offre » impulsé par le gouvernement, j'assume d'être un Maire bâtisseur (et non bétonneur !). Dans nos territoires de proche banlieue parisienne, il relève pour les maires d'un devoir moral et civique, politique, de favoriser et accompagner la construction de logements.

Villeneuve s'apprête donc à grandir, pour passer de 25 000 à environ 35 000 habitants d'ici une quinzaine d'années. Compte tenu du foncier libéré par l'enfouissement des lignes à haute tension, mais pas seulement, plusieurs opérations immobilières de grande qualité sont déjà lancées.

Mais l'impérieuse nécessité de bâtir ne peut plus, ne doit plus se faire à n'importe quel prix, à n'importe quelle condition. Il faut construire mieux, prendre sérieusement en compte la densité des opérations elles-mêmes et entre elles, coordonner la temporalité de ces constructions.

Nous avons aussi imposé aux promoteurs d'accorder un soin particulier à l'esthétique architecturale car l'environnement architectural dont nous avons hérité des années 1970 ne doit pas nous empêcher d'ambitionner du « beau » pour Villeneuve.

Le visage urbanistique d'une commune est le fruit de longues évolutions et ne peut pas changer du tout au tout en quelques années : nous devons composer avec l'héritage du passé, plus ou moins heureux, et nous



adapter pour projeter une urbanité plus cohérente et harmonieuse pour l'avenir.

Dans cette même dynamique, nous souhaitons que notre ville conserve son « esprit village » et demeure pour nos familles ce lieu de vie chaleureux où chacun peut trouver sa place et s'épanouir, en toute sécurité. Il s'agit bien de conserver notre âme, dans une ville plus éco-responsable, à travers une urbanisation maîtrisée et à taille humaine.

Nous devons donc continuer à organiser la ville des proximités en favorisant les échanges et les mobilités courtes, en apportant localement les services auxquels les habitants aspirent légitimement, en articulant sur le terrain l'ensemble des politiques publiques qui préservent l'équilibre de la commune : sécurité, santé, éducation, vie associative, culture, sport, solidarité, commerce...

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Vm

Avril 2024

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Directrice de la Communication : Florence Hanguehard-Daudez • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (P.4-5-6-7-10-11-14-) Jonathan Rapaport (p.6-7-8-9-13-18-19-20-21-22-24-25-26-27-28) • Photo couverture : Luc Boegly • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguehard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Florence Ostel, Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus • Routage • ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2024



10-31-1245 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



NOUVEAU MARCHÉ • **SKATEPARK** • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE • STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ MÉDIATHÈQUE • PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU GYMNASSE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRARIIUM ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF • NORD DE LA VILLE PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION

Un lieu dédié à la pratique du skateboard

Les grands projets initiés depuis 2020 touchent tous les domaines. Pour preuve ce prochain skatepark qui devrait entrer en fonction dès juillet. Ce nouveau lieu attractif, en connexion directe avec l'engouement populaire pour les Jeux Olympiques, a été voulu pour et par les Villenogarennois. Il viendra compléter l'aire de fitness et le terrain de basket 3X3 créés ces dernières années, avenue Georges Pompidou.

Depuis trois ans, les habitants voient les équipements sportifs rénovés et se compléter par de nouveaux terrains adaptés à des disciplines sportives modernes. Ces projets lancés par le Maire Pascal Pelain et son équipe ont pour but de rendre Villeneuve-la-Garenne plus agréable et plus attractive, à l'égalité d'autres villes des Hauts-de-Seine. Le skatepark sera situé à côté du Centre Sportif Philippe-Cattiau qui a connu plusieurs rénovations et l'ajout d'un terrain synthétique de football ainsi que de nouvelles tribunes, et de la piscine Alice-Milliat, récemment rénovée. L'objectif est d'élargir le choix des disciplines sportives sur la commune en offrant un terrain supplémentaire accessible librement pour y pratiquer des sports qui ne sont pas encadrés par un club sportif. Ce terrain, en venant compléter l'aire de fitness et le terrain 3X3, va former un lieu de rendez-vous pour les passionnés de sports dits « de niche » qui sont tout de même 5 millions en France.

Un terrain en accès libre 7j/7

Le nouveau skatepark disposera de murets de glisse, de poutres en métal, de dallages horizontaux et inclinés pour réaliser les figures de cette toute nouvelle discipline olympique, qu'est le skate (voir encadré). Mais les adeptes du BMX, de la trottinette ou du roller pourront également s'exercer sur ce terrain dédié. Cet équipement sera complété par des gradines (sorte d'escalier dont les marches sont peu hautes, mais très longues) spécialement réalisées pour le repos des sportifs et des spectateurs qui pourront également suivre plus confortablement les rencontres de basket 3X3. Pour Bachir Haddouche, Maire-adjoint aux Sports et à la Jeunesse, « le skatepark fait écho avec le club de roller des Fous du bitume qui joue en élite. Nous pourrions, pourquoi pas, avoir d'ici quelques temps une section roller/glisse spécifique avec ce type de terrain. »

Plus qu'un terrain de sport

Si cette installation s'inscrit dans la stratégie d'action de la Municipalité sur la pratique des sports sur la ville, le skatepark vient aussi de la volonté d'un groupe de jeunes qui souhaitaient avoir un lieu, un peu « underground », pour se retrouver et pour glisser, autre que le basket ou le football. Louis, lorsqu'il passa un entretien auprès du service Jeunesse pour devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), en février 2022 alors qu'il était élève de 4^e au collège Manet, était motivé par le même sujet. « J'aimerais que l'on construise un skatepark à Villeneuve, avait-il expliqué à l'époque. J'en ai même parlé au Maire car on est plusieurs jeunes à avoir le même projet. » Un peu plus de deux ans plus tard, son souhait est en passe d'être exaucé. **vm**

Concept : Minimum Skateparks SARL





Dessin préparatoire du skatepark qui sera accessible à partir de juillet.



LE SKATE AUX JEUX DE PARIS

Le skate, sport né aux États-Unis dans les années 50 et pilier de la culture underground, est devenu discipline olympique aux Jeux de Tokyo en 2021. À Paris l'été prochain, les épreuves de Park et de Street, pendant lesquelles les athlètes devront réaliser les plus beaux tricks, répondant à des critères de technique, de vitesse ou encore d'amplitude de leurs figures, se dérouleront sur la prestigieuse place de la Concorde. Villeneuve avait mis en avant cette discipline spectaculaire, lors d'un « Vivre les Jeux » spécial sports de glisse, le 23 avril 2023, où des shows de BMX, de trottinette et donc de skate avaient été organisés sur le parvis de l'Hôtel de ville avec certains des meilleurs riders européens.



Le skatepark a également vocation à favoriser le lien social au-delà du sport en devenant le rendez-vous des jeunes et des moins jeunes.

Bachir Haddouche
Maire-adjoint en charge des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques et de la Jeunesse

EN BREF

265 000 € HT
DE BUDGET

JUILLET
OUVERTURE
PRÉVUE

4
DISCIPLINES
SKATE, BMX,
ROLLER ET
TROTINETTE

5
MILLIONS
DE PRATIQUANTS
EN FRANCE

Egal Run

La course pour les droits des femmes entre l'Île-Saint-Denis et Villeneuve a rassemblé plus de 200 coureurs ou marcheurs, le 10 mars, qui se sont rendus jusqu'au village de l'égalité à Villeneuve, monté spécialement pour l'occasion. Une action emblématique des nombreux événements organisés par la Ville dans le cadre de sa campagne de sensibilisation « Place à l'action ».

L'égalité des droits entre les femmes et les hommes est une course de fond. Les Villes de Villeneuve-la-Garenne et l'Île-Saint-Denis l'ont bien compris en organisant une course, le 10 mars, baptisée Egal Run, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars. Un nouvel événement, initié par la Ville et parrainé par l'athlète villenogarennois Mehdi Belhadj qui vise la qualification pour les Jeux de Paris sur 3000m steeple. Les participants avaient le choix entre courir sur 5 km ou marcher sur 1,5 km, en partant du Village Olympique à l'Île-Saint-Denis, pour rejoindre l'Hôtel de ville de Villeneuve et son village de l'égalité.

Village de l'égalité

Montés spécialement pour l'occasion sur le parking Hof, des stands étaient tenus par les services de la Ville, les associations du territoire, les partenaires de la prévention, de la santé et de la promotion des droits des femmes. Les habitants ont ainsi pu se former aux gestes qui sauvent, suivre une séance de réflexologie, s'informer auprès des associations Les Femmes engagées, Mes Tissages et la plateforme

Umay, qui s'est associée à la Ville, pour créer des « Safe Places » pour les femmes qui se sentent en danger.

Les élus en piste

Parmi les 200 courageux qui ont mouillé le maillot ce dimanche matin, le Maire Pascal Pelain, la Maire-adjointe en charge de l'Égalité Femmes-Hommes Leïla Larik, très engagée sur ces questions depuis le début de son mandat et le Maire-adjoint en charge des Sports Bachir Haddouche, ont tous les trois fini le parcours sans encombre, tout comme les agents de la Mairie. « Cette course est un symbole fort pour clôturer, ensemble, ce week-end dédié aux droits des femmes », a indiqué Pascal Pelain après l'effort, avant de remettre avec son adjointe les médailles aux vainqueurs : Justine Bon s'est imposée chez les femmes et Lofti Kadari chez les hommes. « L'ambiance était joyeuse avec des groupes de musiques pour nous soutenir tout au long du trajet », explique un marcheur qui a atteint la Mairie de Villeneuve en une quarantaine de minutes. Les dons récoltés ont été reversés à une association de lutte pour les droits des femmes. 





L'arrivée de la course pour les droits des femmes s'est déroulée devant l'Hôtel de ville de Villeneuve.



Photo : Bertrand Guigou



LES VILLENOGARENNOISES ENTREPRENNENT

À l'initiative de la Ville, les Villenogarennoises créatrices d'entreprises ont été invitées à l'Hôtel de ville, le 12 mars, à rencontrer quatre partenaires ayant pour mission le conseil et le financement des projets d'entreprises : France Active, Link'Elles, Les Premières et la Chambre de Commerce et d'Industrie. Ce rendez-vous, voulu par la Municipalité, faisait partie du vaste programme des Journées internationales des droits des femmes qui avait lieu sur Villeneuve. Leïla Larik, Maire-adjointe en charge de l'égalité Femmes-Hommes a rappelé *« combien l'entrepreneuriat était un moyen d'émancipation économique et social pour les femmes. »* Carine Bensedde, Maire-adjointe en charge du Développement Économique, ajoute pour sa part : *« les difficultés dans l'aide au financement sont plus particulièrement rencontrées par les femmes dans le parcours entrepreneurial. C'est pourquoi cette réunion permet d'échanger avec les partenaires qui ont vocation à accompagner les femmes dans leur création d'entreprise. »* Les partages ont été productifs. Les questions des entrepreneuses étaient axées sur leurs difficultés et leur isolement pour leurs démarches administratives et juridiques et leur besoin de toucher plus largement leurs clients par le marketing. Elles ont pu trouver des réponses concrètes et il leur a été présenté les différents dispositifs de formation, d'accompagnement sous forme de coaching ou de mentorat.

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



“ La jeunesse est
délaissée
à Villeneuve ”

Faux!

**La jeunesse est
fortement soutenue
par la Ville depuis
l'arrivée de Pascal
Pelain comme Maire
de Villeneuve.
Ainsi, le Conseil
Municipal de
la Jeunesse a
été relancé et
redynamisé et de
nombreux autres
nouveaux projets
ont vu le jour.**

Redynamisation du CMJ

Véritable lieu d'apprentissage de la démocratie, de la responsabilité citoyenne et de l'autonomie, le Conseil Municipal de la Jeunesse (CMJ) a été relancé il y a maintenant deux ans. 22 collégiens ont ainsi été nommés en 2022 et ont participé à de nombreux projets concrets en lien avec l'une des trois commissions qui ont été créées spécialement pour eux : Culture et Sport, Solidarité et écologie et Citoyenneté et Cadre de vie. Les jeunes, très assidus depuis le début de leur mandat, ont notamment participé aux différentes manifestations de la ville dont les commémorations, à un ciné-débat autour de la place de la femme, au dépouillement des résultats de votes du Projet Participatif d'Intérêt Général ou encore à des sorties au musée du Louvre.

Club d'échecs et ferme pédagogique

Chaque été, le service Jeunesse organise des voyages pédagogiques, culturels et sportifs, Outre les traditionnels séjours au centre de vacances de la Municipalité au Mont-Saxonnex en Haute-Savoie pour pratiquer le ski l'hiver et la randonnée l'été ou le kayak, des jeunes de Villeneuve ont participé, l'été dernier, à un stage de kitesurf au Maroc pour surfer sur la vague olympique. Un autre groupe a monté de son côté un projet « plongée » de A à Z autour de la sensibilisation et la préservation de l'écosystème marin. Pour les plus jeunes, à l'Atelier, la structure dédiée aux 7/17 ans, des clubs d'échecs et d'anglais ont été créés, tandis qu'à la Fabrik, une ferme pédagogique accueille aussi des ruches qui permettent de fabriquer du miel récomposé pour sa saveur par la Métropole du Grand Paris.

721 stagiaires en trois ans

Chaque année, le Tremplin Bafa, proposé par la Ville, permet à de nombreux jeunes de Villeneuve de se former aux métiers de l'animation gratuitement. Pour accompagner les collégiens et les lycéens, des sessions de soutien scolaire, encadrées par des professeurs certifiés ou en formation et d'étudiants, sont organisées tout au long de l'année. Et pour devenir un excellent orateur, des formations à l'éloquence ont été lancées par le service Jeunesse à La Fabrik, ainsi que des stages de stand-up et des brunchs autour de l'humour. De quoi peut-être monter un jour sur la scène du Villeneuve Comedy Club où des humoristes de renom se succèdent à l'Espace André-Malraux. Enfin, 721 jeunes ont effectué un stage, dans le cadre de leurs études, dans les différentes structures de la Ville depuis 2020.

EN CLAIR

S'inscrire sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections européennes qui se dérouleront le 9 juin prochain, vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales, au plus tard le 1^{er} mai 2024 en ligne ou le 3 mai en remplissant le formulaire papier.

Pour avoir le droit de voter, 3 conditions sont à remplir



Posséder la **nationalité française** ou être citoyen d'un autre pays de l'UE



Être majeur (**18 ans**) au plus tard la veille du scrutin



Jouir de **ses droits civils et politiques**

Pièces justificatives à fournir



Titre d'identité (carte d'identité ou passeport)



Justificatif de domicile (facture EDF par exemple)



Pour un citoyen européen d'un autre pays de l'UE, remplir une déclaration sur l'honneur *



Pour une démarche en ligne jusqu'au 1^{er} mai 2024



Connectez-vous à votre compte FranceConnect en scannant le QR code

1. Remplissez les demandes d'information concernant votre identité et téléversez votre titre d'identité.
2. Indiquez dans quelle commune vous souhaitez voter et téléversez votre justificatif de domicile.
3. Indiquez l'adresse où vous souhaitez recevoir les programmes des candidats. Dans tous les cas, vous recevrez votre carte d'électeur à votre adresse dans la commune de vote.



Remise des cartes électorales

Une cérémonie de remise des cartes électorales sera organisée, à l'Hôtel de ville, pour les jeunes villenogarennois, le 30 mai, en présence du Maire Pascal Pelain.



Pour une démarche physique jusqu'au 3 mai 2024



Remplissez le formulaire Cerfa n° 12669*02 en scannant le QR code

Puis rendez vous avec vos pièces justificatives à la Mairie de Villeneuve-la-Garenne au 28 avenue de Verdun.

*Non déchu du droit de vote et votant uniquement en France



De la vapeur à l'électrique

Vous avez sans doute déjà voyagé à bord du petit train pour une balade sur les 5 Km de voies qui traversent le Parc des Chanteraines. Mais savez-vous que depuis 40 ans les membres bénévoles de l'association du Chemin de fer des Chanteraines travaillent deux fois par semaine à la gestion, l'entretien et la restauration d'un patrimoine du rail exceptionnel ? Immersion dans un atelier de mécanique hors du temps.

Is portent le bleu de travail d'un autre temps et n'hésitent pas à mettre les mains dans le cambouis. Ce sont les membres bénévoles de l'association du Chemin de Fer des Chanteraines (CFC) qui consacrent leur temps libre à entretenir un précieux patrimoine. Ce mercredi 20 mars, ils sont une quinzaine à souder, visser, graisser, découper sur tous les fronts. Il faut dire que le travail ne manque pas, le dépôt de chemin de fer où se trouve leur atelier compte 9 voies sur lesquelles sont soigneusement entreposées une vingtaine de locomotives et plus du double de wagons. Un héritage qui rassemble plusieurs générations de représentants de l'histoire du train qui s'étalent sur plus d'un siècle depuis la vapeur, dont du matériel roulant qui a fait la Première Guerre mondiale, jusqu'à l'électrique (deux motrices fournies par le Département l'année dernière), en

passant par le diesel qui fut le premier mode de propulsion du train du parc. Un véritable musée qui compte pas moins de trois locomotives classées aux monuments historiques.

Un musée vivant à ciel ouvert

« C'est un club d'amis très sympathiques qui partagent une passion, résume avec le sourire Michel Goussu qui a la fonction de responsable technique. Parmi les membres actifs, le plus jeune doit avoir 16 ans et puis notre doyen, c'est Gaston, âgé de 92 ans. » L'association compte 75 membres dont 35 à 38 intervient régulièrement. « Certains ne font que de l'exploitation pour faire circuler le train mais ne travaillent pas à l'atelier. Et puis, il y a à peu près une bonne vingtaine de personnes qui font de l'atelier et



Ce n'est pas un décor de train miniature mais l'entrepôt où sont conservés 20 locomotives et leurs wagons.



Photo: Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

parfois aussi les deux », énumère Michel Goussu. L'exploitation, c'est ce que le public connaît le mieux en allant prendre leur billet à la petite gare de la Ferme. Il y a les conducteurs et chefs de gare, mais le petit train ne pourrait pas circuler si le matériel n'était pas consciencieusement entretenu au dépôt.

Camaraderie et amour de la mécanique

Les équipes se relaient à l'atelier. Les actifs qui travaillent en semaine sont davantage présents les samedis et les membres à la retraite viennent les mercredis comme ce 20 mars. Atmosphère des films de Michel Audiard, la gouaille des plus anciens colle parfaitement avec cette ambiance rétro dans l'entrepôt aux odeurs de garage d'un autre temps. Les yeux s'illuminent

dès que l'on parle mécanique. Pierre refait à l'identique une pièce en métal cassée d'une vieille machine-outil indispensable à l'entretien du matériel roulant. « *Je ne connaissais pas cet endroit et dès que j'ai appris son existence, il y a trois ans, je me suis inscrit* », indique-t-il. Certains se sont chargés de repeindre les lattes de bois démontées des wagons, d'autres les vissent à la structure pendant que Philippe, 68 ans, casque de protection sur le visage, soude des pièces de métal spécialement formées pour y fixer des lanternes d'époque récupérées.

« *Maintenant, quand on va sortir, on va pouvoir mettre des loupiotes sur les bécanes, ça fait des grosses lampes comme il y en avait dans le temps.* »

Petit train, grande histoire

Les voies étroites typiques du train des Chanteraines n'ont pas été conçues spécialement pour le tourisme. Il s'agit d'une norme créée au 19^e siècle pour les mines puis reprise par les maraîchers au début du 20^e siècle et ensuite utilisée par l'armée française pour déployer son artillerie durant la Première Guerre mondiale sous l'impulsion du Colonel Péchot. « *Nous avons neuf locomotives à vapeur dont des Decauville, des voitures qui ont fait 14-18, mais aussi des locomotives américaines venues avec le Plan Marshall, des diesels plus récentes arrivées en premier sur le réseau et enfin les deux nouvelles de 2023 qui sont électriques* », détaille Michel qui vient d'aller se prendre un sandwich à bicyclette. La pause repas est courte car cet après-midi le premier départ de la gare de la Ferme doit se faire à l'heure. Désormais lorsque vous achèterez un billet pour faire un tour de train, vous saurez que vous participez au travail de préservation entrepris par tous ces bénévoles. Leur précieux savoir-faire qui se perd dans notre monde moderne est ainsi entretenu et transmis aux plus jeunes. **Vm**



Photo: Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

LE CHEMIN DE FER DES CHANTERAINES FÊTE SES 40 ANS

Créée en 1984 à la demande du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, l'association du Chemin de fer des Chanteraines célèbre ses 40 ans lors d'un week-end exceptionnel, les 9, 10, 11 et 12 mai 2024. C'est l'occasion de (re)découvrir le patrimoine ferroviaire de l'association, avec de belles animations pour petits et grands et des locomotives historiques venues de France et d'Europe tout spécialement pour l'événement. L'année dernière, les voies et les quais ont été rénovés avec l'ajout d'accès pour les personnes à mobilité réduite pour que tous puissent partager la passion du rail. Rendez-vous au 42 avenue du 8 Mai 1945.



INFOS SUR
WWW.CFCHANTERAINES.FR



VISIONNER LE
REPORTAGE VIDÉO
DE VILLENEUVE MAG
EN SCANNANT
LE QR CODE



Martin Thai se produit
à la Salle des fêtes de
Villeneuve le 31 mars
avec la pièce *Njim*.

Martin Thai

Une vie danse

Le Villenogarennois âgé de 30 ans, à l'instar du personnage principal de la pièce *Njim* qu'il interprète à Villeneuve le 31 mars, aurait pu mal tourner mais a été sauvé par la danse. Sa passion lui a donné l'opportunité de voyager dans le monde entier et de participer plusieurs fois au prestigieux Festival d'Avignon avec sa compagnie Wanted Posse. Lors de la dernière édition, sa rencontre avec le Maire Pascal Pelain lui a permis d'être programmé dans sa ville.

Danseur ou voyou ? Le personnage principal du spectacle de la pièce hip-hop *Njim*, joué le 31 mars à la Salle des Fêtes, a beaucoup de points communs avec Martin Thai. S'il n'est pas allé jusqu'à participer à des braquages ou dealer, le trentenaire a commis quelques petits larcins lors de son enfance passée à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et aurait pu mal tourner. « *La danse m'a sauvé*, confie d'emblée le résident du quartier de la Bongarde à Villeneuve. *Dans mon quartier, beaucoup de jeunes ont connu le même parcours que moi et ont décidé de se ranger en montant leur entreprise ou en travaillant dans la restauration.* »

Déménagement forcé avec sa famille

Martin grandit donc à Rosny avec ses quatre frères jusqu'à l'âge de 16 ans où ses parents, originaires tous les deux du Vietnam, sont obligés de déménager à Bagnolet (93) à la suite de la destruction de la cité Danielle-Casanova où ils habitaient. Le futur Villenogarennois démarre la danse à 11 ans dans une MJC de Noisy-le-Grand (93) pour suivre ses grands frères et participe très vite à ses premières compétitions. « *À l'époque, je ne savais pas que je pouvais en faire un métier mais j'étais déjà très déterminé*, indique celui qui s'est marié à la Mairie de Villeneuve en

2019. *Comme je n'étais pas très motivé à l'école, je n'ai d'ailleurs pas terminé le lycée, il fallait que je montre à ma mère que je faisais quelque chose de ma vie.* » À Noisy-le-Grand, il fait la rencontre déterminante des membres de Wanted Posse.

De la danse à la comédie

La compagnie le fera participer à ses spectacles à partir de ses 17 ans, comme cette résidence d'un mois et demi au Théâtre Libre de Paris il y a quelques mois.



Je ne savais pas que je pourrai faire de la danse un métier

Il y a interprété la pièce *Dance and N'Speak Easy* et a appris à jouer, par la même occasion, pour la première fois la comédie. « *Je suis un grand timide, ce fut un cap à passer pour moi* », indique-t-il. Treize ans plus tard, pour sa 6^e participation au Festival Off d'Avignon en juillet dernier, « *un événement où il fait bon vivre mais très exigeant physiquement puisque nous jouons presque tous les jours pendant un mois et devons monter nous-mêmes les décors* », il monte sur scène pour présenter la pièce *Njim*. Là-bas, sa femme, qui est née et a grandi

à Villeneuve, reconnaît dans les allées Pascal Pelain, venu dans le Vaucluse avec le service Culture de la Ville pour dénicher de nouveaux spectacles.

Bientôt danseur retraité

Le Maire assiste à la pièce hip-hop de Martin et décide de la programmer à la Salle des Fêtes. Un joli happy end pour le danseur professionnel, papa depuis le mois de février. Une paternité qui le fait réfléchir sur la suite à donner à sa carrière et à réduire au maximum les voyages en France et à travers le monde pour rester le plus près possible de sa famille. « *Mon corps ne me permettra peut-être pas de continuer jusqu'à 40 ans avec le style de danse que je pratique*, explique-t-il, lucide. *Je suis passionné de restauration et par les réseaux sociaux. Je m'occupe d'ailleurs des comptes de trois restaurants. J'aime aussi la vidéo et la photo alors pourquoi pas me reconverter dans ces domaines ?* » Il continuera aussi sûrement à se rendre dans le pays de ses parents où il a monté la compagnie Good Morning Vietnam. Car sa vie restera, quoiqu'il arrive, toujours danse. **mm**



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À MARTIN THAI EN SCANNANT LE QR CODE

Des résidents qui s'impliquent au quotidien

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) est un outil visant l'amélioration du cadre de vie et du quotidien des quartiers de Villeneuve. Initiée par la Ville, elle rassemble bailleurs sociaux et amicales des locataires de chaque résidence sociale pour offrir la possibilité de détecter les dysfonctionnements, les bonnes pratiques et ainsi d'engager en bonne entente des actions apportant des solutions. Exemple avec la visite du 6 mars.

Démarche d'intervention partenariale, la GUSP repose sur des visites régulières in situ. Elles ne servent pas à simplement lister des problèmes, mais aussi à proposer et à définir des actions pour les corriger et s'appuyer sur les bonnes pratiques des bailleurs. La collaboration et les échanges entre élus, représentants de la Ville, professionnels et habitants est essentielle pour apporter des solutions efficaces et innovantes. Concrètement, des rendez-vous réguliers sont pris dans chaque secteur pour faire état des situations et le point sur les avancées. Lahcen Baylal, Maire-adjoint en charge de la Vie des Quartiers et de la GUSP et le responsable du service GUSP de la Ville se rendent tous les jeudis soit 3 fois par mois (30 visites annuels) retrouver le représentant du bailleur et les représentants des locataires, en compagnie des gardiens des immeubles.

Un patrimoine mieux entretenu

Ce jour-là, rendez-vous a été pris à la résidence située au niveau des rues Debussy, Berlioz et Ravel, qui compte 432 logements répartis sur 7 blocs. Tous ont constaté les stationnements abusifs de voitures ventouses et même d'épaves qui gênent les résidents pour que des interventions soient envisagées. Puis les trois gardiens en charge de l'ensemble de ces immeubles gérés par le bailleur ICF Habitat La sablière font entrer les participants dans les locaux à vélo qui ont été désencombrés de cycles laissés à l'abandon via un chantier éducatif décidé lors d'une précédente visite. Mais au lieu de les jeter, les bicyclettes ont été rassemblées par l'association APSA, avec pour objectif de donner 6 mois à leurs propriétaires pour les récupérer. Passé ce délai, les vélos endommagés non réclamés ont été recyclés pour être

donnés lors des actions de proximité mises en œuvre dans les quartiers.

Un travail d'équipe

La responsable de ICF Habitat et le responsable de la GUSP ont également été alertés par les représentants des locataires d'un problème d'accès à la fibre. L'opérateur de télécommunication, en charge de ce secteur, sera contacté pour que leurs techniciens mettent un terme aux connexions anarchiques. Lors de la visite, il est également constaté un dysfonctionnement de la barrière d'accès au parking en raison de sa fragilité. Immédiatement, le service GUSP fait référence à une bonne pratique chez un bailleur voisin afin qu'ICF Habitat s'en inspire et renforce le dispositif. Toutes ces visites apportent autant d'expériences précieuses pour avancer ensemble. **vm**



Nos rencontres et visites régulières ne sont pas visibles du grand public. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui répond aux besoins et aux attentes des habitants afin d'améliorer leur cadre de vie.

Lahcen Baylal
Maire-adjoint en charge
de la Gestion Urbaine Sociale et Proximité



PROCHAINEMENT À VILLENEUVE-LA-GARENNE,
UNE FUTURE ADRESSE EMBLÉMATIQUE !



LE MARDI 23 AVRIL DÉCOUVREZ EN AVANT-PREMIÈRE RIVE NATURE LE NOUVEL EMBLÈME ARCHITECTURAL D'ENTRÉE DE VILLE

Avant le lancement commercial au grand public, nous avons le plaisir de vous convier à **une soirée de présentation** du nouveau projet immobilier Rive Nature en présence des architectes du cabinet Valode & Pistre, du paysagiste Marc Littot et des équipes Cogedim.

CHER(E)S VILLENOGARENNOIS(E)S
RENDEZ-VOUS LE MARDI 23 AVRIL A 19H00
AU CENTRE-COMMERCIAL QWARTZ
AU NIVEAU 1 - À CÔTÉ DE POMME DE PAIN

UNE MARQUE ALTAREA



01 76 499 499 | **cogedim.com**
APPEL NON SURTAXÉ

EN ROUTE
VERS
LES JEUX
À VILLENEUVE !

27
AVR

Vivre les Jeux
Sports de combat

DE 14H À 18H
PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

30
JUIN

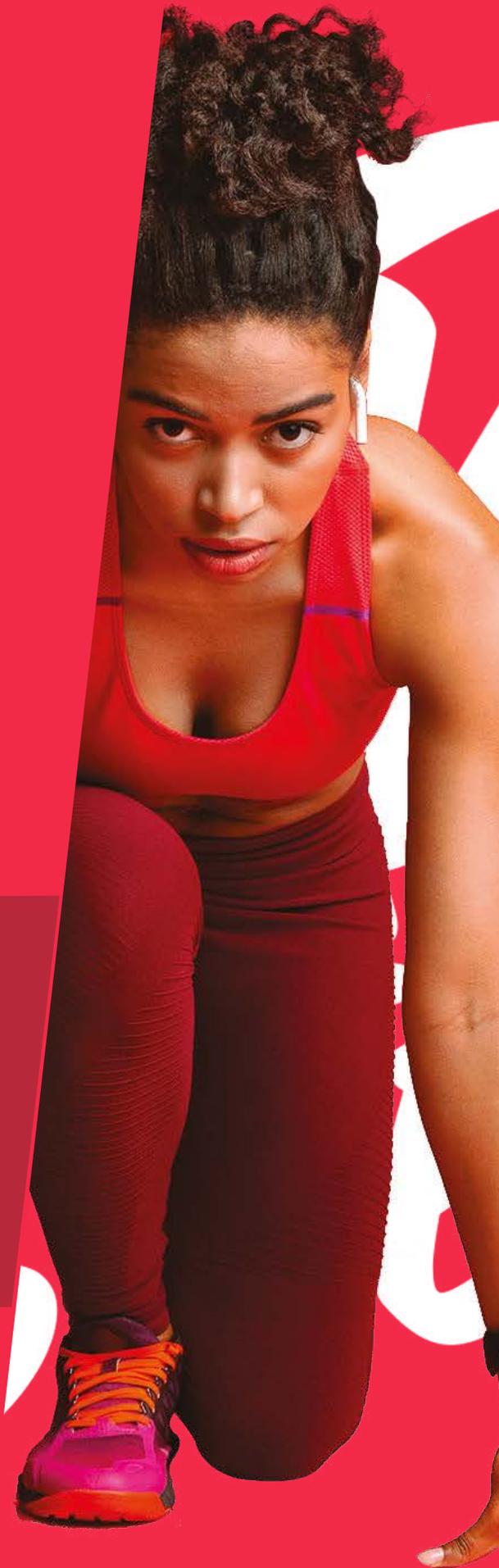
Vivre les Jeux
Plein air

DE 14H À 18H
PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

08 > 04
JUIL AOÛT

Profitons des Jeux

VILLAGE OLYMPIQUE AU
STADE GASTON-BOUILLANT



La majorité municipale

Mobilisation sans faille

Dans la nuit du dimanche 17 au lundi 18 mars, un grave incendie s'est déclenché au premier étage du hall 2 de la résidence dite La Rotonde, juste derrière l'Hôtel de ville. Dès son déclenchement, je me suis rendu sur place avec l'élu et les cadres municipaux d'astreinte.

Rapidement maîtrisé par l'impressionnant déploiement de plus d'une centaine de soldats du feu, cet incendie reste l'un des plus dramatiques de ces dernières années, avec près d'une cinquantaine de personnes évacuées, une douzaine de blessés dont deux très graves.

Sur les lieux du drame, j'ai de suite constaté la réactivité et la solidarité des habitants, que je salue, ainsi que la mobilisation de l'ensemble des services municipaux concernés.

Cette grande implication de nos services s'est ensuite confirmée toute la journée du lundi lorsque, à ma demande, les salons de

l'Hôtel de ville ont été transformés en lieu d'accueil pour les sinistrés.

En lien avec le bailleur, des nuits d'hôtel ont de suite été organisées, et les relogements nécessaires ont été activés.

Nous avons également obtenu le déploiement des équipes du Samu pour un accompagnement psychologique qui s'est avéré nécessaire pour un certain nombre de personnes impliquées.

Le suivi de ces habitants, très marqués, continue à ce jour grâce aux équipes de notre CCAS.

En espérant que les stigmates, d'abord dans les logements concernés, mais aussi dans les parties communes et sur la façade de la résidence, seront rapidement effacés pour que la vie puisse reprendre son cours le plus sainement possible pour chacun.

Le vendredi 22 mars, à l'occasion d'une réunion d'information concernant le début imminent des travaux de la halle de marché

prévue en amont, nous étions en pied d'immeuble pour rencontrer les riverains et faire notamment le point sur les conséquences de cet incendie.

L'occasion également de remercier, comme je le fais à nouveau dans cette tribune, l'ensemble des forces de secours, intervenues rapidement et massivement ce soir-là, qui ont toute mon admiration.

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'oppositions

Libres & Citoyens

On ne change pas en 3 mois !

Après 3 mois de stationnement payant, si plus de places sont disponibles en journée, le bazar règne toujours par endroit. Camions et utilitaires devant les gymnases, rondes interminables des véhicules cherchant une place le soir, trottoirs servant de parking autour de la Mosquée...

Pourtant les PV pleuvent, paraît-il.

Pensez à prendre vos jambes plutôt que le volant, la planète, votre médecin, et vos petits-enfants vous remercieront.

contact@libres-et-citoyens.org
Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux.

Union pour Villeneuve

A l'heure où chaque euro compte, où le déficit budgétaire de la France est abyssal, et où le gouvernement engage une politique de rigueur, la municipalité de Villeneuve poursuit le gaspillage de notre argent. Ils ont augmenté la taxe foncière, augmenté la dette de la ville et les dépenses de fonctionnement, sans améliorer le service aux habitants. Mais... quelques associations amies sont largement financées (110 000 euros à 2) : où va-t-on ?

Emmanuelle Saunier, Conseillère municipale.
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal.

Villeneuve libre et engagée pour agir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale.

Villeneuve La Gauche, écologiste et solidaire

Toujours la censure !

La majorité municipale étouffe l'expression de la gauche par des mesures autoritaires limitant notre expression et en refusant de consacrer deux pages de ce magazine aux tribunes libres.

En attente d'une révision de cette atteinte à la démocratie rendez-vous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/unenouvelleambitionpourvlg/>

Contrairement aux promesses, la place réservée aux tribunes de l'opposition n'a toujours pas évolué !

Gabriel Massou, Conseiller municipal.
Eve Nielbien, Conseillère municipale.

Villeneuve Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales.
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal.



Se loger à Villeneuve

Le logement est une préoccupation essentielle pour la Ville. Dès leur prise de fonction en 2020, le Maire Pascal Pelain et son équipe ont travaillé sur les évolutions futures de Villeneuve pour répondre aux défis démographiques des 15 prochaines années. Sur le plan urbain, un Projet Partenarial d'Aménagement a été mis en place, garant d'une même harmonie pour les prochains logements qui vont sortir de terre, mais aussi en mettant en œuvre des solutions pertinentes pour répondre aux demandes des Villenogarennois en termes d'habitat.

Le logement social en crise

Une pénurie de logements sociaux, constatée depuis de longues années dans toute la France, empêche de satisfaire les demandes de plus en plus nombreuses. À Villeneuve, la Ville a souhaité rendre les critères d'attribution les plus équitables possibles mais a été contrainte par la loi de les faire évoluer. Explications.

En 2023, seule 1 demande de logement social sur 11 auprès du service Habitat de Villeneuve-la-Garenne a pu recevoir une issue favorable. Une situation qui s'explique par une baisse importante de la mobilité sur le territoire et à la hausse de la demande, alors que la Ville ne dispose que de 20% du parc social de la commune. Cette crise concerne l'ensemble de l'Hexagone et en particulier l'Ile-de-France. Ainsi, selon le rapport annuel de la Fondation Abbé

Pierre, le nombre de demandeurs de logement social est passé de 1,41 million en 2013 à 2,42 millions en 2022, soit une hausse de plus d'un million en seulement 10 ans !

Malgré ce constat alarmant, des solutions, même imparfaites, existent : faire jouer son Droit au Logement Opposable (DALO) pour devenir prioritaire dans l'obtention de son logement social (voir page 19), profiter du dispositif Action Logement qui permet d'attribuer des logements aux salariés à loyer modéré ou encore effectuer un échange d'appartement en fonction de ses nouveaux besoins grâce à la plateforme « Echanger Habiter » pour ceux déjà locataires du parc social.

Des critères d'attribution lisibles et équitables

Malgré les difficultés rencontrées, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a souhaité rendre les critères d'attribution des logements sociaux les plus lisibles et équitables possibles grâce à la mise en place d'un dispositif de cotation. Mais elle est désormais contrainte par la loi de changer certains de ces critères. La cotation n'est désormais plus

communale mais territoriale, c'est-à-dire qu'elle s'applique aux 7 villes du territoire Boucle Nord de Seine et à l'ensemble des réservataires (communes, État, Action Logement, bailleurs...).

Un avantage de travailler à Villeneuve

Elle repose sur un nombre de points calculés différemment et a désormais deux barèmes, dont l'un s'applique aux demandeurs qui font une première demande et l'autre à ceux déjà logés dans le parc social. L'ancienneté demeure toujours un critère important mais il y en a d'autres : les situations personnelles (situation de handicap, situation locative ...) puis la situation professionnelle avec la localisation du lieu d'emploi (le lien avec le type de contrat ne rentre plus en ligne de compte). Le fait de travailler à Villeneuve ou dans une commune de Boucle Nord de Seine donne ainsi davantage de points dans la cotation. 

« Un million de demandeurs de logement social en plus en seulement 10 ans en France »

N'oubliez pas de faire jouer votre DALO !

Le Droit au Logement Opposable (DALO) permet aux personnes mal logées d'être reconnues prioritaires. Elles doivent remplir certains critères et passer devant une commission. Mais trop peu de Villenogarennais font valoir leurs droits.

Si se voir attribuer un logement social relève du parcours du combattant dans toute la France et encore plus à Villeneuve-la-Garenne en raison de l'offre trop réduite par rapport à la demande, un certain type de public est cependant prioritaire. Il s'agit des personnes mal logées qui peuvent faire jouer le Droit au Logement Opposable (DALO) en remplissant certains critères : avoir régulièrement déposé et renouvelé une demande de logement social sans recevoir de proposition correspondante à ses besoins pendant un délai anormalement long (4 ans) ; disposer d'aucun logement à son nom car sans domicile fixe, hébergé par la famille, des amis, un centre d'hébergement ou logé temporairement. Être logé, mais dans des conditions précaires (expulsion, logement trop petit pour loger toute la famille, conditions d'habitation non respectées ou qui présentent un risque pour la vie ou la santé, situation de handicap dans un logement inadapté).

La Préfecture doit trouver un logement dans les 6 mois

Les demandeurs doivent également être de nationalité française, ou titulaires d'un titre de séjour en cours de validité, ne pas pouvoir accéder à un logement décent par leurs propres moyens ; enfin leur situation doit être compatible avec les règles d'attribution des logements sociaux. Si vous êtes reconnu prioritaire au titre de la loi DALO, la Préfecture doit vous proposer une solution de relogement ou d'hébergement dans un délai de 6 mois. Il faut alors pour la personne concernée remplir un formulaire (CERFA n°15036*01) sans commettre aucune erreur et passer devant une commission. Malheureusement, à Villeneuve-la-Garenne, trop d'habitants connaissent mal ce dispositif ainsi que la procédure à suivre et ne la font pas jouer, ce qui a pour conséquence que des personnes reconnues prioritaires d'autres communes se voient attribuer des logements qui auraient pu être proposés à des Villenogarennais. Alors faites jouer vos droits ! 



POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE DALO, CONTACTEZ LE SERVICE HABITAT LOGEMENT AU 01 40 85 57 00



2 QUESTIONS À

Pascal Pelain,
Maire de Villeneuve-la-Garenne

On vous reconnaît comme un « Maire bâtisseur », qu'est ce que cela représente pour vous ?

Notre pays, et notamment la région parisienne, vit actuellement une grave crise du logement et de nombreux Franciliens ne parviennent pas à se loger correctement. Dans la logique du « choc de l'offre » impulsé par le Gouvernement, j'assume en effet d'être un Maire bâtisseur (et non bétonneur !) : plusieurs opérations immobilières de grande qualité sont d'ailleurs déjà lancées. Dans nos territoires de proche banlieue, c'est un devoir moral de favoriser et accompagner la construction de logements... mais pas à n'importe quel prix, à n'importe quelles conditions.

Vous envisagez un accroissement démographique pour les 15 prochaines années à Villeneuve. Comment allez-vous relever ce défi sur le plan de l'habitat ?

Villeneuve s'apprête en effet à grandir, pour passer de 25 000 à environ 35 000 habitants d'ici une quinzaine d'années. Pour relever ce défi, et ne pas refaire les erreurs urbanistiques du passé, il faut construire mieux, prendre sérieusement en compte la densité des opérations elles-mêmes et entre elles, coordonner la temporalité de ces constructions... sans oublier la qualité architecturale, parce que Villeneuve mérite du « beau ». Nous souhaitons aussi que notre ville conserve son âme, qu'elle reste pour les familles ce lieu de vie chaleureux où chacun peut trouver sa place et s'épanouir, en toute sécurité. Pour cela, il faut penser une urbanisation maîtrisée et à taille humaine.



40

LOGEMENTS SOCIAUX ATTRIBUÉS PAR LA VILLE EN 2023



2462

DEMANDEURS DE LOGEMENTS SOCIAUX ENREGISTRÉS PAR LA VILLE AU 1^{ER} MARS 2024

Trouver un logement : autres solutions

Action logement

Le 1 % patronal ou 1 % logement est un dispositif d'aide au logement, qui permet d'aider les salariés des entreprises ayant versé leur Participation des Employeurs à l'Effort de Construction. Les sommes collectées leur permettent de construire des logements, faciliter l'accès des salariés à la location ou à l'acquisition, concrétiser leurs projets de rénovation ou leurs travaux, en tant que propriétaires occupants ou locataires. Action Logement permet aux salariés modestes de bénéficier d'une offre de logements sociaux, de la garantie Visale qui prend en charge les loyers en cas d'impayés et de l'avance Loca-Pass, un prêt accordé pour financer le dépôt de garantie.

 PLUS D'INFOS SUR
WWW.ACTIONLOGEMENT.FR

J'échange mon logement

Vous avez besoin d'une chambre supplémentaire avec l'arrivée de votre bébé ou au contraire votre appartement est devenu trop grand suite au départ de vos enfants ? Échangez-le grâce au dispositif « j'échange mon logement ». La plateforme « Échanger Habiter » est une bourse d'échange de logements sociaux qui vous ouvre la possibilité d'accéder directement à de nouvelles offres de logement et même d'échanger votre logement avec un locataire dont l'appartement est géré par un autre bailleur que le vôtre dès lors qu'il a rejoint le dispositif.

 PLUS D'INFOS SUR
WWW.ECHANGERHABITER.FR

La Ville accompagne ses amicales de locataires

De nombreuses réunions se sont déroulées lors des deux dernières années à la Mairie qui ont mobilisé les amicales de locataires, les bailleurs et plusieurs acteurs de terrain.

La Ville de Villeneuve a organisé 15 ateliers en deux ans, entre octobre 2021 et octobre 2023, à destination de ses amicales de locataires. Ces réunions ont nécessité la mobilisation de plusieurs services communaux (Habitat et Logement, Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, Vie Associative), d'un prestataire extérieur ainsi que des élus délégués. Un travail d'ampleur organisé autour de 3 axes : renforcer la légitimité politique des amicales de locataires vis-à-vis des bailleurs, conforter leur compréhension et leur compétence et les structurer en réseau sur la ville. Plus en détails, les amicales ont eu l'occasion de rencontrer la Police Nationale et Municipale pour évoquer les questions de tranquillité résidentielle et publique, suivre une formation avec l'ADIL sur les droits et devoirs des bailleurs et des locataires ou encore

une autre sur le contrôle des charges par la CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie).

Améliorer le vivre-ensemble

Plus tard, une rencontre très constructive entre bailleurs, amicales et Ville a également été organisée. La finalité de ces ateliers a été la mise en place de projets collectifs pour améliorer le « vivre-ensemble ». Sur le terrain, des actions concrètes sont menées comme le développement des jardins partagés de la Caravelle et des quartiers sud chez SEQENS en juin 2023. La Ville a prévu de continuer à accompagner les amicales de locataire dans les prochaines années sous un autre format d'action.



Un guichet unique pour rénover son logement

Le Territoire Boucle Nord de Seine et ses partenaires, dont la Ville de Villeneuve, accompagnent les propriétaires individuels ou en copropriété à travers le guichet unique « Rénov' Habitat » pour l'ensemble des projets d'amélioration de leur appartement ou maison. Tous types de travaux (privatifs ou de copropriété) liés à l'énergie ou au maintien à domicile (personnes âgées ou en situation de handicap) sont concernés. Le guichet a donc été mis en place pour permettre de bénéficier de conseils et d'un accompagnement gratuit et mobiliser les dispositifs d'aides financières. Des permanences, assurées par un conseiller de l'association SOLIHA, ont lieu trois vendredis sur quatre à la Mairie de Villeneuve. En 2022, ce sont plus de 600 ménages qui ont été accompagnés dans leur projet de rénovation énergétique dans l'ensemble des communes de l'EPT Boucle Nord de Seine.

 POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :
WWW.SOLIPROJET.FR/CONTACT
0 800 006 075 (SERVICE ET APPEL GRATUITS)
HABITAT.BOUCLNORDDESEINE@SOLIHA.FR



Des ateliers sur la rénovation énergétique

L'EPT Boucle Nord de Seine organise régulièrement des ateliers thématiques dans chacune des villes qui la composent. Par exemple, le jeudi 21 mars, à l'Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne, une réunion d'information a concerné les aides et étapes clés de la rénovation énergétique en copropriété, en partenariat avec Soliha. Un autre atelier sur le même thème est prévu à Villeneuve mardi 30 avril, puis un nouveau en octobre prochain dans le cadre de la Semaine Bleue sur comment adapter son logement pour les seniors.



Création d'un fonds de résidentialisation

La Ville a décidé de mettre en place un fonds de résidentialisation pour sécuriser et améliorer les espaces communs extérieurs des copropriétés par l'attribution de subventions, votée par le Conseil Municipal du 12 octobre 2023. Ce fonds nécessite la création d'une commission extra-municipale, constituée de 5 membres de la majorité, de 2 membres de l'opposition et de 2 personnalités extérieures pour sélectionner et évaluer l'ensemble des subventions.



**ATELIERS ORGANISÉS
PAR LA VILLE POUR LES
AMICALES DE LOCATAIRES**



3 QUESTIONS À

Alain-Xavier Francois,
Maire-adjoint en charge du Logement

” *Le turnover des logements est quasiment à l'arrêt*

Quel est la situation du logement social sur la Ville de Villeneuve-la-Garenne ?

Le turnover des logements est quasiment à l'arrêt, le sablier ne coule plus et les délais d'attente s'allongent de jour en jour. Pour rappel, la ville attribue environ 20% des logements sociaux de la ville, 30% par la préfecture et 50% sont les bailleurs en direct et Action Logement. Ces 20% ne représentent qu'une quarantaine d'attributions par an par la Ville, sur un peu plus de 2500 demandeurs qui se manifestent en Mairie, et sur environ 14 000 demandeurs qui demandent Villeneuve-la-Garenne dans leurs choix. À cela s'ajoute les habitants à reloger car le parc social est vieillissant, des travaux de réhabilitation et de déconstruction sont nécessaires dans de nombreux immeubles, et sans relogement ces projets ne sont pour certains pas possibles ou envisageables.

Pourquoi insistez-vous régulièrement sur les bénéficiaires villenogarenois du Droit au Logement Opposable (DALO) ?

De nombreux foyers, par manque d'information ou d'aide à la constitution du dossier, ne font pas valoir leurs droits au DALO alors qu'ils y sont éligibles. Villeneuve n'a parfois pas assez de candidats à proposer et la préfecture propose des logements à des foyers venant d'autres communes. Les critères à remplir étant parfois complexes. Le dossier est rejeté s'il n'est pas assez motivé, incomplet ou non adapté. Je conseille fortement les demandeurs de logement ayant besoin d'aide de se rendre dans les locaux de France Services, lieu créé pour accompagner les administrés dans leurs démarches administratives.

Comment la Ville soutient-elle les amicales de locataires ?

Le bon fonctionnement d'un immeuble géré par un bailleur social dépend évidemment de la motivation du bailleur social et des fonds injectés dans celui-ci, mais pas seulement. Au même titre qu'un conseil syndical dans une copropriété, l'amicale des locataires a un rôle primordial dans la vie de résidence. En effet, ceux qui y vivent en parlent le mieux ! C'est pourquoi nous avons souhaité encourager les amicales existantes, et la création de nouvelles amicales sur les immeubles qui en sont dépourvus, en créant une aide financière au fonctionnement, mais également en proposant des formations régulières initiées par le service Habitat Logement, en lien avec un consultant extérieur.

02
MARS

Gala de hand saison 2

Beau plateau cette année encore lors de la 2^e édition du gala de hand au gymnase Philippe-Cattiau, qui a rassemblé les formations nationales féminines du Maroc, de la Guinée et une équipe all-star. Un événement organisé par la MJC, en partenariat avec la Ville de Villeneuve et parrainé par le champion olympique Didier Dinart, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.



Photo: Bertrand Guigou

16
MARS

Saveurs olympiques

L'événement « Les Saveurs Olympiques » des Hauts-de-Seine a fait escale à La Fabrik. Après les scolaires les 14 et 15 mars, ce fut au tour de l'ensemble des Villenogarenois de participer à un programme alléchant le 16 mars, en présence du Maire Pascal Pelain, de Nadège Baptista, Préfète à l'égalité des chances des Hauts-de-Seine et de nombreux élus de la Ville : présentation de formations en lien avec l'agriculture et l'environnement, animations 2.0, show culinaire et marché des producteurs 100% franciliens.



Photo: Bertrand Guigou

La cigale et la fourmi et autres fables

Jean de La Fontaine version rock ! C'est la promesse tenue par le spectacle *La cigale et la fourmi et autres fables*, joué à la salle André-Malraux devant un public familial conquis.

Dodo et Rémi, deux amis déjantés bourrés d'énergie, ont refait découvrir les célèbres fables dans une version explosive et drôle.

16
MARS



Photo: Bertrand Guigou



Photo: Bertrand Guigou

23
MARS

Personne n'est ensemble sauf moi

Personne n'est ensemble sauf moi, de la compagnie Amonime, a ému aux larmes le public de la Salle des Fêtes. C'est l'histoire d'Aldric, d'Oussama, de Clarisse et de Léa, quatre adolescents au handicap invisible qui prennent la parole à l'aube de leur vie d'adulte. Le spectacle, découvert lors du dernier festival d'Avignon, mixe acteurs professionnels, musicien live et amateurs en situation de handicap qui ont fait vaciller les certitudes.



08
MARS

RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR.



Photo: Erwan Le Vexier (Ville de Villecave-la-Croix)

Signature de la Charte Européenne

La Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale a été signée au Centre Culturel Max-Juclier, dans le cadre de la Journée du 8 mars, par le Maire Pascal Pelain et son adjointe en charge de l'Egalité Femmes-Hommes Leila Larik. Par cet engagement, la Ville s'engage à la réalisation d'un diagnostic et à l'élaboration d'un plan d'action sur lesquels elle travaille depuis plusieurs mois.

CADRE DE VIE

1^{ère} édition du marché aux fleurs

Marché des producteurs de plantes, de fleurs et de produits du terroir, animations pour les enfants autour d'un manège écologique sont au programme de ce tout nouvel événement qui se déroulera le 21 avril et lancera le concours Villeneuve en Fleurs 2024.

Dans la continuité du concours Villeneuve en Fleurs organisé déjà depuis plusieurs années sur la ville, un marché aux fleurs va connaître sa première édition, le 21 avril. Un événement mêlant, sur le parvis de l'Hôtel de ville et le parking Hof, marché de producteurs et animations 100% nature. Parmi les exposants, seront réunis des pépiniéristes, horticulteurs, rosiéristes, producteurs de bonzaïs, de tillandsias, de cactus et des cultivateurs de plants potagers. Des producteurs proposant des plantes aromatiques bio et médicinales, des épices, et des produits bios de Corse et des Antilles seront également présents. Les artisans d'art feront découvrir de leur côté leurs bijoux floraux, cosmétiques aux plantes, huiles essentielles, bougies naturelles, art du jardin et jardinières.

Manège écologique et ateliers manuels

De nombreuses animations pour jardiniers en herbe sont également au programme : le manège à fleurs écologique, puisqu'il n'a pas besoin d'électricité pour fonctionner, et est poussé... par la force des parents ! La fanfare des jardiniers ensuite, composée de 6 musiciens qui joueront du jazz et des standards internationaux, l'atelier épouvantail où les enfants, à l'aide de tissus recyclés, avec du foin pour le rembourrage, pourront repartir avec leur propre épouvantail et le boisselier, un atelier bois où des rondins de bois vert sont transformés en objets à rapporter à la maison. Enfin Persil et Basilic, deux personnages de cirque hauts en couleur, déambuleront sur leur

trporteur fleuri, parés de fleurs fraîches et odorantes. Bref, une journée pour se mettre au parfum... floral. **vm**

Marché aux fleurs, le dimanche 21 avril de 10h à 18h sur le parvis de l'Hôtel de ville et le parking Hof.



Dans l'esprit du concours Villeneuve en Fleurs ou Lumières de Noël, la Ville a souhaité mettre en place un nouveau rendez-vous convivial qui vise encore à dynamiser notre centre-ville. Il permettra aux habitants de se retrouver, découvrir et acquérir de quoi fleurir intérieur, jardinières et jardins.

Frédéric Rarchaert
Maire-adjoint
en charge des Espaces Verts



SPORT

Vivre les Jeux à Villeneuve spécial « sports de combat »

Pour sa 6^e édition, nouvelle étape vers le début des JOP de Paris fin juillet, les disciplines de combat seront mises en avant. Après le basket 3x3, le break-dance, les sports de glisse, le handisport et la natation, le judo, le karaté, la boxe thaïlandaise et le self-défense seront au programme de l'événement avec des démonstrations et des initiations pour tous. Rendez-vous le 27 avril dès 14h sur le parvis de l'Hôtel de ville.

Parmi les disciplines phares des Jeux Olympiques, le judo arrive tout en haut du podium. Surtout que la France possède en Teddy Riner le plus grand judoka de l'Histoire avec un double titre olympique et 11 couronnes mondiales. Il était donc tout naturel pour la Ville de Villeneuve-la-Garenne de poursuivre sa série d'événements liés aux JOP de Paris 2024 « Vivre les Jeux à Villeneuve » par une édition spéciale sports de combat, le dimanche 27 avril, sur le parvis de l'Hôtel de ville.

De nombreux clubs de sports de combats à Villeneuve

Car la commune accueille de nombreux clubs dédiés à ces disciplines. Seront proposés : du judo, du karaté, de la boxe thaïlandaise et du self-défense. Gorilla Villeneuve Thaï, KC boxing 92, l'AVG Judo, Naçao Capoeira 92 et SKC Karaté, seront tous présents lors de l'événement pour des démonstrations et des initiations pour tous et toutes.

Sports de rigueur

« Nous avons beaucoup de champions à Villeneuve. On se devait de mettre en avant les compétiteurs et clubs villenogarennais, explique Bachir Haddouche, Maire-adjoint en charge des Sports. Cet événement permet de démontrer que les sports de combat ne sont pas des sports de violence, mais des disciplines de rigueur qui aident à canaliser son énergie et à se structurer pour gagner

en confiance en soi. » Un sportif de très haut niveau sera aussi de la partie comme parrain de l'édition. Vous connaîtrez bientôt son identité en consultant les réseaux sociaux et le site de la Ville. **Vm**

Vivre les Jeux à Villeneuve spécial « sports de combat » Samedi 27 avril de 14h à 18h sur le parvis de l'Hôtel de ville Entrée libre.

27 AVR
14H | 18H
PARVIS DE
L'HÔTEL-
DE-VILLE

VIVRE
LES JEUX
À VILLENEUVE I

VIVRE
LES JEUX
À VILLENEUVE !

6^e ÉDITION

KARATÉ, JUDO,
BOXE THAÏLANDAISE
CAPOEIRA, KUNG-FU
SELF DÉFENSE
ANIMATIONS
& INITIATIONS
TOUT PUBLIC

SNACK & BOISSONS

WWW.VILLENEUVE92.COM
f X Instagram YouTube WhatsApp LinkedIn

VILLENEUVE
LA GARENNE

HANDICAP

Signature de la Charte Handicap

Après la projection du documentaire de Laurent Boileau *J'irai décrocher la lune* sur le quotidien de trentenaires atteints de trisomie 21 au Cinéma André-Malraux, les Villenogarenois étaient invités à rejoindre l'Hôtel de ville pour la cérémonie de signature de la Charte Handicap, ratifiée par 12 associations de la ville*, le 21 mars. Une charte, votée au Conseil Municipal du 19 décembre, qui concerne des domaines aussi larges que l'information, les transports, la jeunesse, l'éducation, l'emploi, l'insertion professionnelle, le sport, la culture ou les loisirs. « À Villeneuve, aucune charte en faveur du handicap n'avait été rédigée depuis 20 ans, il fallait donc y remédier », a souligné le Maire Pascal Pelain, présent lors de la cérémonie, en compagnie d'élus de la majorité municipale. « De nombreuses associations de la ville se mobilisent au quotidien sur le champ du handicap pour permettre aux familles de sortir de l'isolement,

a rappelé Fatima Aaziz, Maire-adjointe en charge du Handicap. *En ce sens, un Pôle Handicap a ouvert ses portes à Villeneuve pour les accueillir et les accompagner.* » 

*AFTC, UNAFAM 92, SAIS 92, Cœur de lionne, Le parcours de Marwan, Les petits deviendront grands, Les pas de l'espoir, Le Lions Club, All inclusive, AA92, AFM, APF



Photo : Erwan Le Vesper/Ville de Villeneuve-la-Garenne

Mon Maire, ma rue : les riverains du futur marché conviés à une réunion d'information



Photo : Bertrand Guigou

Vendredi 22 mars en fin de journée, le Maire avait invité les habitants de la résidence de La Rotonde pour une réunion d'information concernant le début imminent des travaux de la halle de marché. Accompagné de ses adjoints, des Services Techniques Municipaux, des représentants du bailleur social concerné (I3F), Pascal Pelain a présenté les premières interventions, prévues début avril : la voie de contournement du chantier, dédiée aux habitants et commerçants de La Rotonde, le renforcement des mesures techniques de sécurité et le début de réalisation du parking souterrain. Questions et réponses ont ensuite permis de lever les dernières interrogations des 59 habitants présents. Bien sûr, un point fut réalisé sur les conséquences de l'incendie du 17 mars dernier. Le Maire a salué la réactivité et la solidarité des habitants ainsi que la mobilisation de l'ensemble des services municipaux. Il a aussi affiché son admiration et ses remerciements pour l'ensemble des forces de secours, intervenues rapidement et massivement ce soir-là. 

ÉDUCATION

En avant la musique au collège Manet

Les quatre établissements de second degré de Villeneuve proposent des options et projets originaux, parfois méconnus des Villenogarennois eux-mêmes. Villeneuve Mag vous présente chaque collège et lycée dans une série d'articles, en commençant par le collège Manet qui a lancé une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM).

« Au collège Manet, les élèves sont attachants et les parents très investis, précise d'emblée Alain Bocage, le principal de l'établissement qui entame sa 4^e année à ce poste. Nous offrons de nombreux projets de qualité aux enfants. » Parmi lesquels la Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM), lancée il y a un an et demi en partenariat avec l'École de Musique Claude Debussy de la Ville, l'Éducation nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Drac). Les élèves disposent ainsi d'un emploi du temps adapté afin de suivre, sur le temps scolaire, un enseignement spécialisé d'éducation musicale. « Nous recrutons des profils différents d'enfants qui sont surtout motivés par l'idée de travailler autour de la musique, de jouer d'un instrument et de chanter », rappelle Alain Bocage.

L'allemand et l'anglais mis en avant

En dehors de cette pratique musicale enviée par beaucoup de communes, l'allemand est une langue mise en avant au sein de l'établissement car elle est enseignée auprès de 150 élèves et la professeure d'allemand agrégée du collège se rend même dans des classes de CM2 de la ville pour en faire la promotion. L'anglais se pratique aussi couramment grâce à trois professeurs : d'histoire, d'EPS et une documentaliste, tous titulaires d'un certificat d'anglais, qui dispensent certains de leur cours dans la langue de Shakespeare. Manet propose aussi

pour les 4^e une classe média avec une séance de deux heures toutes les deux semaines. Reportages à réaliser, visites de médias et podcasts sont notamment au programme.

Personnels et professeurs formés contre le harcèlement

Les 3^e ont également de beaux projets à mener. Le parcours Mare Nostrum allie apprentissage de langues vivantes étrangères, langues vivantes régionales, langues de l'antiquité pour promouvoir une citoyenneté ouverte sur l'Europe et le monde. Dans cette optique, les élèves travaillent cette année sur le carnaval de Venise et 48 d'entre eux partiront même pour la Cité des Doges fin avril. Les 3^e participeront aussi au concours national de la Résistance et de la Déportation qui consiste à se mettre dans la peau d'un déporté et à préparer

un mémoire, une œuvre artistique ou un exposé sur ce thème. « Des élèves d'horizons très différents participent chaque année à ce concours et se passionnent pour ces sujets », se félicite Alain Bocage. Enfin au sein du collège Manet, de nombreux professeurs et personnels ont été formés à la prévention du harcèlement, priorité du ministère de l'Éducation nationale. 

EN CHIFFRES

630

ÉLÈVES

46

ENSEIGNANTS



Photo: Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

2318 personnes au Forum de l'emploi



Le Maire Pascal Pelain et sa Première adjointe, Carine Bansede, se sont rendus sur les stands de la nouvelle édition du Forum de l'emploi.

Beau succès populaire pour la 4^e édition du Forum de l'emploi, de la création d'entreprise et de l'alternance au centre commercial Quartz, les 5 et 6 mars qui a permis de recruter de nombreux candidats.

Plus de 1000 offres d'emplois proposées par la quarantaine d'entreprises présentes dans des secteurs en tension : c'est ce que proposait la 4^e édition du Forum de l'emploi, de la création d'entreprise et de l'alternance, les 5 et 6 mars au centre commercial Quartz de Villeneuve. Un événement, organisé en partenariat avec la Mission locale, France Travail et l'Espace Emploi Malraux de la Ville, qui s'inscrit dans le cadre de la Cité de l'Emploi dont

la commune est bénéficiaire. « Cette nouvelle édition, ouverte à tous dans un lieu très populaire, met l'accent sur la formation, rappelle Carine Bansede, Première Maire-adjointe en charge du Développement Économique, de la Formation et de l'Emploi venue sur le forum avec le Maire Pascal Pelain. Nous n'avons que de bons retours des entreprises et des candidats. »

On recrute pour les Jeux

Des secteurs aussi différents que la construction, l'industrie, les services, l'armée, la restauration, les collectivités et les transports étaient représentés, en plus d'acteurs de la formation et de la création d'entreprises. « Nous recrutons, rien que pour le secteur Rive Nord, 90 chauffeurs de bus et 5 contrôleurs, indique Thierry, recruteur pour la RATP. La formation de chauffeur dure trois mois. Certains seront donc opérationnels pour les Jeux de Paris cet été. » !

BILAN

604

CANDIDATS VONT BÉNÉFICIER D'UN SECOND ENTRETIEN

54

CANDIDATS ONT ÉTÉ RECRUTÉS SUR PLACE

LE GYMNASSE DE L'EPB FAIT PEAU NEUVE



La salle de gymnastique de l'Espace Pierre-Brossolette a fait l'objet de travaux d'améliorations courant mars pour un budget de 30 000 euros. Le praticable a été changé et sa surface doublée pour passer de 90 m² à 180 m². Les barres asymétriques ont été modifiées et déplacées pour une meilleure pratique sportive.



Naissances

Bienvenue à

Adel HAFSI, **28/07/23**
 Kayla TOURE, **12/02**
 Alya OUMASSAOU, **14/02**
 Shérine BEDANI, **28/02**
 Binta DOUCOURE, **05/03**
 Saïd-Hachim SAID HASSANI MOHAMED, **01/03**
 Saïd-Hamza SAID HASSANI MOHAMED, **01/03**
 Néhémie CAMPART, **04/03**
 Siara MIAH, **13/03**
 Dina SOULEM, **13/03**
 Ilyes BENAMANE, **15/03**
 Danya GHANDOUR, **18/03**
 Victoire HOULÈS, **19/03**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Houcine YOUSFI et Sabrina DRISSI, **02/03**
 Dady KONGOLO et Alida NZAZI, **16/03**
 Marcel MAGE et Joséphine GROGA, **23/03**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Modestin GRIVALLIERS, 15/02, **77 ans**
 Geneviève DELOZIER, 01/03, **84 ans**
 Alain BUON, 02/03, **75 ans**
 Martine GUILLARD, 03/03, **69 ans**
 Micheline PÉCOU épouse PLONGEUR, 04/03, **78 ans**
 Renée SCHOELCHÉRY, 10/03, **99 ans**
 Mohamed SEDJAI, 12/03, **76 ans**
 Mireille ROSSIGNOL, 19/03, **91 ans**

APPEL À VOLONTAIRES BÉNÉVOLES



Devenez assesseur pour les prochaines élections

Pour s'inscrire



Vous êtes majeur, inscrit sur les listes électorales de Villeneuve-la-Garenne et souhaitez prendre part à la vie civique ?

Engagez-vous en tant qu'assesseur bénévole lors des élections européennes qui se dérouleront en juin.

Vous participerez ainsi au bon déroulement des opérations électorales au sein de l'un des bureaux de vote de la ville.





Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le centre administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement, Centre Communal d'Action Sociale).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'espace famille).
Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
Mardi et vendredi : 15h-18h30
Mercredi : 9h30-11h30 et 14h-18h30
Jeudi : 15h-19h30
Samedi : 10h30-17h
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 00
Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre de santé Croix-Rouge Française

196 boulevard Gallieni · 01 41 21 41 21
www.croix-rouge.fr
Lundi au jeudi de 8h30 à 19h, le vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h (uniquement le service dentaire)

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

Espace Santé Jeunes

01 41 21 41 27
Ouvert l'après-midi, du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Accueil anonyme et gratuit.

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi
9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice : Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France Services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com
Lundi : 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous : le mardi de 13h à 19h le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com et 06 09 15 74 27

Agence Seine Park

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h · 01 40 86 28 79
www.seinepark.fr

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 41 21 77 90
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus : 01 41 21 90 00

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres
01 47 94 14 54
Cabinet médical sur RDV

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h (jusqu'à 16h, les 24 et 31 décembre)

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert · 06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.
En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84.

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00 · Ouvert 24h/24 et 7J/7

Pompiers de Gennevilliers

6 rue Henri-Barbusse
01 40 85 34 28

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 00
Lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h

Pharmacies de garde

Dimanche 7 avril

Pharmacie Lacombe
8 place Jules-Guesde
Gennevilliers
01 47 99 91 77

Dimanche 14 avril

Pharmacie de la Mairie
38 avenue de Verdun
Villeneuve-la-Garenne
01 47 98 15 18

Dimanche 21 avril

Pharmacie Ouahabi
Centre commercial du Luth
8 avenue du Luth
Gennevilliers
01 47 94 10 58

Dimanche 28 avril

Pharmacie du Parc
45 avenue du Ponant
Villeneuve-la-Garenne
01 47 92 31 60

Mercredi 1^{er} mai

Pharmacie des Agnettes
9 rue du 8 mai 1945
Gennevilliers
01 47 33 58 76

Dimanche 5 mai

Pharmacie Santhalingam
12 avenue Lénine
Gennevilliers
01 47 94 69 94

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

Mireille BERKI

Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Amal BOUBEKRI

Sarah DIAGNE
200 boulevard Gallieni
06 23 70 19 52

Sadio COULIBALY

6 rue Hector-Berlioz
06 20 36 52 66

Cristina HENRY • Mathieu ROBERT

06 46 38 43 73

Alexandre HENRY • Imane ARABI

06 26 39 28 77
44 boulevard Charles-de-Gaule

Nadia HERBURREN

200 boulevard Gallieni
06 24 79 33 05

Véronique SERIO • Leïla NIVORE

22 avenue Jean-Moulin
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois sur l'ensemble de la ville, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis. Sortez vos déchets avant 12h. Prochains passages : **lundis 1^{er} et 15 avril.**

Déchèterie mobile

Samedi 27 avril

de 14h à 18h30

214 boulevard Gallieni, sur l'emplacement du marché provisoire.

Collecte des déchets toxiques et des équipements électriques et électroniques usagés

Dimanche 21 avril

entre la Mairie et l'ancien marché. Venir avec une pièce d'identité. Renseignements auprès de Elisabeth Bartolomeu : ebartolomeu@villeneuve92.com

Déchèterie fixe gérée par l'EPT

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers
01 46 17 01 60

Usage réservé aux particuliers.

Pour accéder à la déchèterie, il faudra faire une demande de badge sur le site bouclenordde Seine.fr.

Horaires : Lundi, de 13h30 à 18h. Mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi et dimanche, de 9h à 18h

Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du Centre Technique Municipal au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes et malentendantes 114 (par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Commissariat de police

01 53 73 56 00

Police Municipale

06 22 80 73 84



Zoom sur...



LA MARQUE « PRODUIT EN ÎLE-DE-FRANCE »

La marque régionale « *Produit en Île-de-France* » favorise la qualité et les circuits courts. Grâce au site produiteniledefrance.fr, vous pouvez découvrir les producteurs franciliens et leurs produits en ligne.

La Région Île-de-France favorise la qualité et les circuits courts à travers sa marque « *Produit en Île-de-France* ». Elle certifie l'ancre territoriale de ses adhérents et l'origine tracée des produits. Sous cette bannière, les producteurs bénéficient d'un rayonnement régional et national et répondent à la demande du consommateur, de plus en plus exigeant sur la provenance des produits qu'il achète et soucieux de limiter leur transport.

500 PRODUCTEURS ET 6000 PRODUITS RÉFÉRENCÉS

Le site produiteniledefrance.fr recense les produits d'artisans et de petites entreprises de tous les pans de l'agriculture et de l'agroalimentaire francilien. 500 producteurs franciliens sont concernés, pour 6 000 produits référencés qui proposent une sélection de produits locaux et variés : fruits, légumes, fromages, boissons, moutardes et vinaigres, miels, confitures, liqueurs, épicerie salée et sucrée, produit d'élevage... À partir du 1^{er} mai 2024, les consommateurs pourront directement acheter les produits en ligne sur le site produiteniledefrance.fr.



HOTEL DE VILLE



Marché aux fleurs

1^{ÈRE}
ÉDITION

DIMANCHE 21 AVRIL

10H-18H

PARVIS
DE L'HÔTEL
DE VILLE

FLEURISTES, PÉPINIÉRISTES,
HORTICULTEURS, ANIMATIONS
ET ATELIERS GRATUITS



WWW.VILLENEUVE92.COM

f X Instagram YouTube Facebook LinkedIn